

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 80 - VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2010

LE MERLE MOQUEUR

Après le 23 septembre,
le merle moqueur reconduit
la grève.

AGENDA MILITANT

→ **22-25 septembre**
Nanterre [Congrès
international Marx VI](#)

→ **25 septembre**
Nîmes [Apéro des «suspects de la
république](#)

→ **25-26 septembre**
FASE - [réunion de la
coordination nationale](#)

→ **4-25 octobre**
IdF [Vous avez dit féministes ?](#)

→ **5 octobre**
Bouches-du-Rhône [Rencontre des
Communistes unitaires](#)

→ **15-16 octobre**
ACU - [Assemblée générale](#)

→ **03 décembre**
Tours [La lutte continue
jusqu'à la relaxe !](#)

→ **15-16 octobre**

À LIRE SUR communistesunitaires.net

- **Retraites**
 - [Un débat de fond à propos
d'un référendum](#)
 - [Pour un grand débat national
sur les retraites](#)
 - [Retraites, c'est à nous de décider !](#)

UNE HISTOIRE HORS LA LOI ?

Si « Hors-la-loi » de Rachid Bouchareb était ce qu'il devrait être, un film parmi tant d'autres avec pour cadre la guerre d'Algérie, on en parlerait comme d'un film parmi tant d'autres : on jugerait du jeu des acteurs, du rythme de la mise en scène, de la qualité du scénario, de la bande son... Mais ce dont on parle, c'est de son sujet. Alors que l'industrie cinématographique américaine a produit une quantité innombrable de films et de série télévisées évoquant la guerre du Viêt-Nam, on doit en France compter sur les doigts de la main ceux qui évoquent cette guerre terrible et qui ne disent pas son nom, euphémisé en « événements d'Algérie », quand ce n'est pas, comme dans la loi de février 2005 – dans son état actuel, après la suppression de la disposition relative aux programmes d'histoire qui avait ému l'opinion publique – « l'œuvre de la France en Algérie ». Si les relations de la France et de l'Algérie ont été marquées par l'envoi de blé par les Algériens pour soulager la Révolution française de la famine, la suite – de 1832 à 1962 – est chargée de violence et de rapine. L'œuvre de la France a été une œuvre coloniale, dans toute son horreur. C'est dans l'émigration algérienne en France que naît, dans la première moitié du Xxe siècle, le combat pour l'indépendance, avec l'Etoile Nord-Africaine, qui sera partie prenante du Front Populaire avant que ce même Front Populaire ne prononce son interdiction. Et c'est en Algérie, à Sétif et à Guelma qu'en 1945, le 8 mai où l'on fêtait en France la défaite des armées hitlériennes, de grandes manifestations algériennes étaient réprimées dans le sang. En donnant pour cadre à sa fresque la lutte des Algériens sur le sol français, en montrant en prologue comment les massacres de Sétif ont été déterminants dans la prise de conscience de nombre d'Algériens, Rachid Bouchareb fait assurément œuvre utile. On pourrait ironiser sur le déchaînement de haine suscitée, non par le film qu'ils n'avaient pas vu, mais par son existence même, de la part de nostalgiques de l'Algérie Française, du « temps béni des colonies » immortalisé par Sardou. Mais que cette histoire demeure méconnue appelle plus d'interrogation. Près de dix ans durant, la guerre d'Algérie a ensanglanté les deux rives de la Méditerranée. Des centaines de milliers de jeunes Français – aujourd'hui septuagénaires et plus – sont allés se battre dans cette guerre terrible, dont on leur disait qu'elle était juste, et y ont vu – et parfois commis – les pires horreurs. La répression frappait en France toute manifestation de solidarité avec les Algériens. Le 17 octobre 1961, la police républicaine assassinait des centaines de manifestants algériens qui protestaient pacifiquement contre le couvre-feu qui leur était imposé. Il sera bien temps de discuter les qualités cinématographiques des films consacrés à cette page de notre histoire quand ils seront aussi nombreux que ceux consacrés à la Résistance. En attendant, allons voir celui de Rachid Bouchareb, «Hors-la-Loi».

● LAURENT LEVY

Un mouvement de fond pour un choix de société

Détrompant l'espoir de la droite, trois millions de manifestants (selon la CGT) ont défilé jeudi 23 septembre contre le projet de réforme des retraites. Pour la première fois, des cortèges d'étudiants et de lycéens y ont participé, notamment à Paris. Destiné à contribuer à élargir le front de la mobilisation, un appel en faveur d'un référendum a été lancé dans *Politis* : il porte l'idée que les citoyens doivent pouvoir décider de ce qui constitue un choix de société.

Appel pour un référendum sur la réforme des retraites

Appel publié dans *Politis* le 23 septembre

Le 7 septembre, près de trois millions de nos concitoyens étaient dans la rue pour dire « non » à une réforme des retraites qui promet de frapper durement les salariés, et en premier lieu les femmes et les ouvriers. Cette réforme, injuste et cynique, n'a fait l'objet d'aucune négociation véritable avec les organisations syndicales. Elle est imposée par un homme seul, qui coûte que coûte, applique une commande du Medef, au mépris de la mobilisation populaire, au mépris de la représentation nationale, privée de tout débat digne de ce nom, et au mépris de son propre engagement électoral à ne pas toucher à l'âge de la retraite. A l'inverse, il veut revenir sur une réforme adoptée par le peuple à la faveur de la victoire de la gauche en 1981. C'est ainsi, sans la moindre considération pour les règles les plus élémentaires de la démocratie, que Nicolas Sarkozy veut imposer à notre pays une régression sociale sans précédent depuis la Libération..

Face à ce déni de justice et de démocratie, face à ce coup de force politique,

et alors même que sept confédérations syndicales ont souligné le 9 septembre que « *le vote de ce projet n'est plus d'actualité* », les soussignés se prononcent en vertu de l'article 11 de la Constitution, pour l'arrêt immédiat de la procédure d'adoption de ce projet de loi et la convocation d'un référendum sur celui-ci. Ils entendent ainsi contraindre le président de la République à ouvrir un débat qu'il n'a cessé d'entraver et favoriser son appropriation citoyenne en vue d'un choix de société éclairé et transparent.

Ils en appellent, dans le même mouvement, à l'intensification de la mobilisation populaire, le 23 septembre et après.

Gilles Alfonsi, Communistes unitaires
- François Asensi, député de Seine-

Saint-Denis - Clémentine Autain, FASE
- Francine Bavay, Les Verts - Martine Billard, députée de Paris, PG - Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis - Emmanuelle Cosse, Europe Ecologie - Pierre Cours-Salies, FASE - Thomas Coutrot, co-président d'ATTAC - Cécile Dufлот, Les Verts, Europe écologie - Daniel Fontaine, maire d'Aubagne - Jacqueline Fraysse, députée des Hauts-de-Seine - Jean-Marie Harribey, économiste, conseil scientifique d'ATTAC - Rachel Lafontaine, Les Alternatifs - Patrick Le Hyaric, député européen, PCF - Roger Martelli, Communistes unitaires - Caroline Mécaray, co-présidente de Copernic - Jean-Luc Mélenchon, député européen, PG - Roland Mérieux, Les Alternatifs - Claire Villiers, Alternative citoyenne - Pierre Zarka, Communistes unitaires.



OPPOSITION À LA RÉFORME ET EXIGENCE DE DÉMOCRATIE

Question posée* : **Le gouvernement propose de reporter l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et l'âge de la retraite à taux plein de 65 à 67 ans pour ne pas subir la décote. Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec ces propositions ?**

TOTAL D'ACCORD	29 %	TOTAL PAS D'ACCORD	70 %
dont : tout à fait d'accord : 9 % - plutôt d'accord : 20 %		dont : plutôt pas d'accord : 18 % - pas d'accord du tout : 52 %	
NE SE PRONONCENT PAS	1 %		

Question posée : **Comme vous le savez, une journée d'action syndicale contre le projet de réforme des retraites a eu lieu le 7 septembre dernier. Vous personnellement, êtes-vous favorables à ce que le gouvernement... ?**

Maintienne la réforme des retraites	Renonce à cette réforme	Ouvre un grand débat national et examine les propositions alternatives	Ne se prononcent pas
16 %	19 %	63 %	2 %

* Sondage réalisé par le CSA pour la CGT les 14 et 15 septembre. Lire les résultats complets sur www.communistesunitaires.net

Conjuguer protestation syndicale et exigences citoyennes

Extraits des arguments et interrogations échangés parmi les communistes unitaires.

ROGER MARTELLI

1. Pourquoi demander un référendum sur la question des retraites ? Le gouvernement a engagé une réforme visant à allonger de deux ans l'âge légal de la retraite. Le mouvement syndical s'y est opposé, cette fois de façon quasi unanime. La rue, de son côté, a manifesté son refus, spectaculairement. Quant à « l'opinion », bien des signes laissent entendre qu'elle n'approuve pas que l'on repousse de deux ans l'âge d'accès aux droits à la retraite.

Au lieu d'en tenir compte, le gouvernement a persisté dans son projet. Plus grave, le Parlement a commencé d'entériner légalement la démarche gouvernementale. Le passage sur le terrain parlementaire fait glisser le débat du

terrain simplement politique au terrain institutionnel, de la légalité à la légitimité. Nous sommes en effet, désormais, face à un double déni démocratique : celui d'un gouvernement qui ne fait pas ce qu'il a annoncé ; celui d'un Parlement qui risque de contredire la volonté de ses mandants, au nom de son droit constitutionnel à dire la loi.

Si le projet gouvernemental était voté par les deux Chambres, il serait légal. Serait-il pour autant légitime ? Nous faisons le pari qu'il ne l'est pas. En cas de doute, la seule manière de vérifier où est la légitimité est de consulter directement le peuple souverain. En 2005, si le projet de traité constitutionnel européen avait été soumis au Parlement, il eût été largement voté ; le choix des électeurs

français, le 29 mai, après un long débat argumenté a montré que ce choix légal eût été illégitime. Les millions de manifestants d'hier et de demain disent que le gouvernement et l'Assemblée ne font pas un choix légitime ? Laissons, en 2010, les électeurs trancher, comme ils purent le faire en 2005.

2. La rue et le monde du travail continueront de dire leur refus du projet. Dans le même temps, le peuple doit dire qu'il n'entend pas être dessaisi d'une question qui va bien au-delà de l'intérêt salarial et qui relève du débat de société. Que les deux démarches – la protestation syndicale et la volonté citoyenne – puissent se conjuguer sur un tel sujet est une chance.

(...) Historiquement, le mouvement

●●● populaire ne s'est jamais aussi bien porté que lorsqu'il a mené de front l'action sociale et le combat citoyen. À l'époque du Front populaire, on ne s'est guère préoccupé de ce qui relevait de l'initiative des uns et de celle des autres : les uns et les autres ont, à part égale, contribué à un mouvement qui sut marier la rue (les grandes manifestations de 1934-1939), l'expansion spectaculaire d'un syndicalisme de lutte (la percée de la CGT) et la victoire des urnes. Dans la résistance à l'occupant, on se souciait fort peu de qui relevait de la prérogative de tel ou tel : à l'arrivée, il y a eu le programme du CNR, œuvre conjointe du syndicalisme, de l'esprit associatif et de la politique citoyenne. En 1968, au contraire, il n'y eut pas la conjonction heureuse de la force sociale et de la construction politique. Cela n'empêcha certes pas les acquis immenses de la lutte sociale de mai-juin ; mais, dans la fragilité ultérieure de ces conquêtes, ne verra-t-on pas aussi l'effet à retardement d'une avancée sociale qui ne sut pas s'inscrire en convergence citoyenne affirmée ?

Depuis 1995, s'exprime dans ce pays l'exigence d'un raccord nouveau de l'action sociale et du champ politique, un raccord qui ne se construise pas sur la base de la subordination, qui respecte l'autonomie et la spécificité de chacun, mais qui ne se résigne pas à la séparation. Ni subordination, ni séparation. Nous avons, avec le superbe mouvement sur la retraite, la possibilité de tracer un pont entre la lutte sociale et la légitimité citoyenne.

PIERRE ZARKA

L'opposition entre mouvement social et référendum me pose question. J'y retrouve personnellement la dissociation social / politique. (...) Le Front populaire, c'était quoi ? Un mouvement social ? une dynamique politique ? Quel est l'exemple historique qui nous ferait toucher du doigt qu'une victoire sociale pourrait être possible sans investir le politique ? L'idée que « les politiques ne doivent intervenir qu'en appui » est délégitimatoire : cela dit que ces « politiques » sont extérieurs aux exploités et que réciproquement la politique se décide sans

eux. Il n'y a pas de « questions sociales », il n'y a que des questions politiques. Il n'y a pas tantôt des travailleurs qui luttent et tantôt des citoyens. C'est une vision aliénante et quasi schizophrène de l'individu. Les acquis du XX^e siècle l'ont été lors d'interruption de la normalité de la vie institutionnelle et lorsque le social et le politique ne faisaient plus qu'un. La CGT n'a-t-elle pas participé à la Résistance et à la Libération ? Et le peuple peut prendre la parole sans intermédiaire. Je pense même que c'est fondamentalement à cela que devraient servir les organisations. Et cela nous concerne au premier chef. Là où Bernard Thibault met le doigt sur la question, c'est que la revendication d'un référendum serait pour l'instant la seule - disons la première - manifestation collective qu'avec les retraites, il ne s'agit pas d'une « question sociale » ou « revendicative » mais d'une question de société, donc politique.

(...) Personne n'a la naïveté de croire qu'ensuite les forces du capital s'inclineraient devant un verdict populaire. Si cela était, quel besoin de parler de révolution ? Seulement, si nous ne voulons pas que celle-ci se réduise à une incantation, l'expérience concrète que représente de réclamer de pouvoir imposer ses choix est fondamentale. Pour l'instant qui ne connaît pas de manifestants qui disent en rentrant chez eux que leur retraite est foutue ? La manifestation, la grève, la grève générale sont des moments de mobilisation, l'exigence d'un référendum comme volonté d'imposer un événement institutionnel aussi.

GILLES ALFONSI

1. Ni Sarkozy, ni l'Assemblée nationale ne sont légitimes à imposer la réforme prévue, qui ne faisait pas partie du programme de l'actuel président directeur général de la France. Tout le monde sait, plus ou moins confusément, qu'une majorité de citoyens y sont opposés. Avec l'exigence du référendum (qui n'est pas une discussion aimable avec le pouvoir pour envisager une porte de sortie honorable au conflit actuel), il s'agit de contester qu'une telle réforme puisse être décidée contre le peuple.

2. L'exigence du référendum ne se substitue pas à la construction de la grève

générale ni à l'exigence du retrait du projet de réforme. C'est le contraire : la tenue du référendum suppose que la réforme ne soit pas adoptée par le Parlement. Contrairement à ce que craignent certains syndicalistes qui la considère comme une « diversion », l'exigence du référendum conforte l'exigence du retrait.

3. La bataille politique ne peut se résumer à la seule bataille parlementaire, même appuyée sur le mouvement social, les politiques se contentant d'applaudir au passage des cortèges de manifestants. Au contraire, l'exigence d'un référendum permet d'associer la contestation de la légitimité démocratique de la réforme et l'objectif d'appropriation citoyenne de ce débat : c'est élargir le front de la mobilisation. L'exiger, et plus encore l'obtenir, ce serait déplacer vers la « question sociale » le curseur de la vie politique.

4. L'exigence d'un référendum pourrait être portée conjointement par des citoyens et des forces, des forces sociales et des forces politiques. Nous sommes là en plein dans les « fondamentaux » de la FASE : travailler au dépassement du clivage entre social et politique. On nous dit parfois que nous sommes incantatoires sur le sujet ; nous avons là une proposition concrète qui pose directement la question de la convergence du mouvement social, des forces sociales, des forces politiques, des citoyens, et cela sur un choix de société.

RENÉ MOUSTARD

Comme simple citoyen je suis pas contre le principe du référendum pour consulter le peuple, je suis même pour, mais pour me prononcer, j'ai besoin de connaître la question qui va m'être posée pour pouvoir y répondre par oui ou par non. Pour l'instant, je ne connais pas la question ni celui qui a le pouvoir de la formuler, sauf si c'est le pouvoir présidentiel et dans ce cas je suis plutôt méfiant et donc je m'interroge.

Autant le principe d'une votation citoyenne du type de celle qui avait été organisée à propos de la privatisation de la Poste me semble pertinente pour développer une activité politique avec les citoyens et au plus près de leur ●●●

●●● vie, autant la revendication d'un référendum en soi sans savoir comment il va être organisé ne me semble pas garantir une pratique politique nouvelle se démarquant des pratiques institutionnelles pilotées par le pouvoir en place et capable de passer du social à la politique citoyenne.

LAURENT LÉVY

S'il doit s'agir d'un vrai référendum, c'est Sarkozy qui décidera de la question posée au corps électoral. Or, si il posait la question simple du retrait du projet actuel, on connaît, et il connaît la réponse. Il serait donc politiquement bien moins coûteux pour lui de retirer le projet. Donc, il n'y aura pas de référendum, sauf comme manoeuvre de la dernière chance, avec une question contournée, dont le résultat ne serait pas d'avance acquis.

Si Sarko s'en trouvait à «la dernière chance», cela signifierait que le mouvement social a pu exercer une pression suffisante, et la revendication juste serait plus que jamais celle du retrait : dans cette hypothèse, le référendum serait un instrument au profit exclusif du pouvoir, et il le ferait sur le principe d'une réforme, non sur le projet actuel...

JEAN-PIERRE RIOUAL

Ce qui est né là [lors du référendum sur le TCE] sans doute, c'est la preuve que des questions très difficiles pouvaient être abordées aujourd'hui par un nombre considérable de citoyens-nes. C'est pourquoi je crois qu'il y a le risque désormais de sous-estimer la capacité citoyenne du peuple. C'est la faute que commettent les partis de gauche en général. J'en arrive à concevoir que ce qui compte en politique désormais, c'est cet approfondissement sans intermédiaire des questions par les gens.

Il me semble évident en effet que Sarko, qui veut faire, dans la forme politique, tout le contraire de Chirac, ne lancera pas un référendum, d'autant plus que la gauche serait davantage unie et la droite davantage désunie dans une telle affaire. Devons-nous en déduire donc que ce n'est pas la peine de l'exiger ? Pour moi, ce serait exiger un moment fort d'approfondissement de questions

fondamentales directement par notre peuple débarrassé en cette nouvelle occasion des rivalités fratricides des partis de la gauche anticapitaliste.

GILLES BOITTE

1. Dans la version gaullienne, le référendum servait de plébiscite au monarque élu ; c'est ce qui justifiait l'annonce renouvelée de sa démission en cas de réponse négative. Il faut aussi se souvenir qu'à plusieurs reprises, De Gaulle a utilisé le référendum parce qu'il était en butte à une partie de son camp.

2. Avec le référendum de 2005, il s'agissait d'entériner ou non une décision prise par ceux qui se considèrent comme détenteurs d'une délégation de pouvoir. Avec un risque réel que la réponse soit négative. En ce sens, le référendum de 2005 découle du mouvement de 1995 qui défit et le projet Juppé et son gouvernement.

3. Dans les conditions actuelles, ce n'est que contraint et forcé, que le pouvoir accepterait un référendum. Peu importe la question d'ailleurs, puisque c'est la légitimité du projet qui serait soumise au vote. Même si ce n'est pas le seul, chacun considère que l'enjeu le plus important est celui de l'âge du départ en retraite.

Le référendum ne s'oppose pas à la mobilisation par la grève et dans la rue ; on peut même penser que, pour se faire leur opinion, les salariés auront besoin d'arrêter le travail et de se mettre en tas. Et le vote du parlement ne clôt pas nécessairement la bataille pour un référendum : le proverbe ne dit pas « vox senatus, vox dei » mais « vox populi, vox dei ». Enfin, un débat populaire obligerait les tenants de la nouvelle troisième voie, à dévoiler leurs intentions. Alors que s'en tenir au cadre protestataire actuel laisse un boulevard au parti solférinien...

Lire sur le site www.communistesunitaires.net les contributions complètes et d'autres.

DIVERSION OU ÉLARGISSEMENT ?

Les responsables du NPA considèrent l'exigence d'un référendum comme une « diversion » par rapport à l'unique revendication à leurs yeux légitimes : le retrait du projet de loi gouvernemental. C'est aussi le cas de certains militants syndicaux, particulièrement parmi ceux qui craignent des négociations aboutissant à des aménagements à la marge de la réforme, sans mise en cause de sa logique globale. De son côté, Bernard Thibault a critiqué la proposition de référendum en ces termes : « Nous n'y sommes pas favorables. Les salariés ont les syndicats pour représenter et défendre leurs intérêts (...) Des avocats ou médecins n'accepteraient pas que les salariés donnent leur opinion sur le régime social applicable aux professions libérales ».

Denis Sieffert, directeur de *Politis*, se situe sur un autre registre : « (...) si le texte est avant tout une agression sociale à laquelle il faut répondre par la mobilisation sociale, il constitue aussi une violente attaque contre la démocratie. On ne peut prétendre à un tel bouleversement, qui touche à tous les aspects de nos vies et l'organisation de notre société, en refusant d'entendre les syndicats, en foulant aux pieds les droits de la représentation nationale, en méprisant la colère de la rue, et en oubliant jusqu'à sa propre promesse de campagne électorale. (...) Contrairement à ce président américain – Gerald Ford – dont on disait qu'il ne pouvait pas marcher et mâcher son chewing-gum sans trébucher, nous croyons, pour notre part, que l'on peut à la fois soulever la question de la faillite démocratique de ce gouvernement et être dans la rue jeudi, et au-delà ».

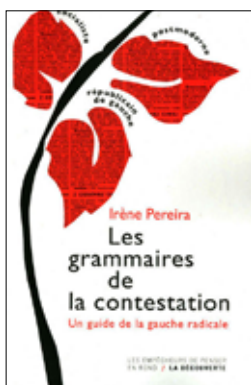
DELICIEUX



Apocalypse bébé

Virginie Despentes
Ed. Grasset
19 euros - 340 p.

Virginie Despentes campe toujours quelque part entre la fiction et le réel, le romantique trash et le politique. La voilà avec *Apocalypse bébé*, une sorte de «road book» contemporain, prenant et décapant. Son personnage central, c'est «la gourde mal payée qui vient de se taper quinze jours de planque pour surveiller une adolescente nymphomane, défoncée à la coke et hyperactive». Frôlant le polar, cette romance lesbienne nous balade entre Paris et Barcelone et nous entraîne à la rencontre de personnages paumés. L'auteure de *Baise-moi* (1993) et de *King Kong théorie* (2006) affirme sa plume, à la fois tendre et abrupte, subtile et brutale, et confirme sa capacité à décrire notre époque. On comprend pourquoi elle squatte avec bonheur la rentrée littéraire...



Radicaux de a à z

Irène Pereira
Ed. La découverte
14,50 euros - 225 p.

La sociologue Irène Pereira, membre du syndicat Sud, guide les lecteurs dans le dédale de courants politiques et idéologiques qui composent la gauche de gauche. Les grammaires de la contestation se penche sur les organisations, leurs pratiques et leurs références théoriques. Il distingue trois grammaires : socialiste, nietzschéenne et républicaine sociale. Attac et le Parti de gauche s'articulent autour de la notion de citoyen, LO, la CNT ou Alternative libertaire autour de celle de prolétaire. Deux figures déconstruites par la multiplicité de groupes qui mettent au premier plan les minorités. Une lecture originale de la gauche radicale.

● CLÉMENTINE AUTAIN

JE LUTTE DES CLASSES

Organisé à l'initiative de la revue Actuel Marx, le congrès Marx international 2010 se tient du 22 au 25 septembre à l'Université de Nanterre. Le philosophe Jacques Bidet en évoque ainsi le thème 'Crises, révoltes, utopies' dans l'Humanité : « *Le terme de révolte ne vient pas comme une alternative à celui de révolution. Il n'y a pas de politique d'émancipation sans l'exigence de révolution, une exigence qui vient de loin, et à laquelle s'attachent tant d'expériences. (...) Invoquer la révolte, c'est inviter à penser les révolutions à venir comme des irrptions toujours conjoncturelles, partielles, forcément inachevées, et fragiles. Invoquer la révolte, c'est proclamer le temps de l'insoumission, de la désobéissance, de la transgression du risque. (...) La révolte ne se substitue pas à un programme et à une stratégie : elle indique l'esprit qui doit les animer. Il n'y a rien d'automatique de la crise à la révolte. Et l'utopie n'est certainement pas suffisante pour passer de l'une à l'autre. Mais la vieille opposition faite entre le marxisme dit 'utopique' et le marxisme supposé scientifique était un peu trop sûre d'elle. Car l'utopie s'entend aussi dans un sens positif. L'utopie, c'est le long terme dont on a besoin pour éclairer le court terme* ». Le nouveau numéro d'Actuel Marx, qui vient de paraître, porte sur le 'communisme'. Pour lire l'ensemble des documents préparatoires et textes des interventions : www.u-paris10.fr/ActuelMarx.

Cerises est édité
par les Communistes unitaires
contact.cerises@gmail.com

Noyau : Gilles Alfonsi
Queues de Cerises :
Michèle Kiintz,
Roger Martelli,
Philippe Stierlin,
Catherine Tricot,
Arnaud Viviant.



Faites passer les Cerises !
Invitez vos collègues, vos amis
et toute la famille à recevoir
Cerises en écrivant aux griottes.
contact.cerises@gmail.com